

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 OCTOBRE 1992

Total: 10.000 m2.

LES DECISIONS

- Approbation du compte-rendu du 4 juin 1992.
- Dotation Budgétaire Modificative n°3.
- Subventions au congrès "Innovation Technologique dans les Transports Guidés" et à l'association des professeurs de russe du Valenciennois.
- Contrat Stride (ISTV bâtiment).
- Demande de créations de postes enseignants.
- Rattachement du DEUG d'histoire de Cambrai
- Demande de création d'un IUP "ingénierie en bâtiment".
- Répartition des primes administratives.
- Nominations du directeur de l'IS!V, de 2 représentants au CETIA, de 3 directeurs d'études à l'IUFM.
- Conventions avec l'Académie Plekhanov, le Council on International Educational Exchange, le lycée Watteau.
- Modification des statuts de l'ISJEG.
- Adhésion de l'UVHC à FORMASUP.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Le premier conseil de l'année 92/93 s'ouvre sur une information culturelle : le président Tournier annonce l'exposition du peintre Meunier et du sculpteur Morage qui présentent leurs oeuvres sur le campus.
- Un nouveau bâtiment de 6.000 m2 du plan "université 2000" a été mis en service en septembre : il accueille l'ILLA, les mathématiques de l'Institut des Sciences et Techniques, le service des relations internationales et l'institut culturel universitaire. Mais la surface des locaux en location sera maintenue en 92/93, et même augmentée l'année suivante, en raison de la croissance du nombre d'étudiants et de celui des formations.
- le président adresse ses remerciements à la Chambre de Commerce et d'Industrie dont la subvention sera affectée cette année à la réalisation du fléchage du campus.
- Extensions futures :
 - mise en service au printemps de bâtiments pour la recherche :
 - . extension LAMih: 3700 m2,
 - . laboratoire de mécanique des fluides : 1500 m2,
 - . laboratoire d'opto-acousto-électronique : 1500 m2
 - Début des travaux en 92/93 :
 - . doublement de la bibliothèque universitaire,
 - . extension de l'ENSIMEV,
 - . construction d'une seconde salle de sports,
 - . extension de locaux d'enseignement "Sciences".
 - Début des travaux en novembre 1992 du pôle universitaire des tertiales à Valenciennes, l'accord entre la ville de Valenciennes et le Ministère ayant été signé en juillet. 12.000 m2 seront édifiés pour un montant de 103,6 millions de F. Selon le programme pédagogique, 8.000 m2 seront utilisés par l'Institut des Sciences Juridiques, Economiques et de Gestion (ISJEG) et 4.000 m2 par le Département Techniques de Commercilaisation (TC) et Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) de l'Institut Universitaire de Technologie. Ces locaux seront mis en service pour la rentrée 1994 ; une première tranche de 3000 m2 sera livrée dans un an.

- Nouvelles formations ouvertes cette année :
 - DEUG Sciences économiques
 - DUT Génie mécanique et productique par apprentissage
 - Licence Sciences Physiques
 - Licence mathématiques option informatique
 - Licence informatique, mention modélisation
 - Maîtrise allemand
 - Maîtrise Sciences économiques, option économie industrielle
 - Maîtrise technologie mécanique
 - Diplôme d'ingénieur en mécanique ISIV
 - DU : Diplôme européen d'études technologiques
 - DU : comptabilité approfondie et gestion
 - 2ème année IUP et EIGIP.
- Une cinquantaine de postes enseignants (avec l'ENSI et l'IUT) ont été créés cette année. Avec les nominations sur les postes vacants, l'Université accueillera près d'une centaine de nouveaux enseignants.
- Stationnement : en raison de l'anarchie qui règne sur le campus en matière de stationnement (indiscipline des étudiants, croissance des effectifs des personnels et des étudiants) le Président annonce que des mesures draconniennes seront prises et appliquées pour que la sécurité soit assurée.

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 3

La décision budgétaire modificative n°3, présentée par la 1ère Vice-Présidente Caty Camion, concerne les services généraux, l'Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes, la bibliothèque universitaire, l'Institut des Sciences Juridiques Economiques et de Gestion et l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs en Mécanique Energétique.

On note:

- -Une subvention du Ministère de 520.000 F exclusivement destinée à l'aménagement des halls du bâtiment administratif et de l'IUT.
- Le montant élevé des produits financiers, 1.000.000 F, en raison des crédits importants affectés aux constructions nouvelles.
- Un prélèvement de 80.000 F sur les fonds de réserve de l'ISJEG en vue de l'attribution d'une subvention du même montant à la section université de l'association des professeurs de russe du Valenciennois.
- Une subvention du Ministère de 365 000 F au titre du renouvellement de matériel, reportée directement au niveau des instituts ouvrant de nouvelles filières à la rentrée 1992 : ISTV : 200 000 F, ISIV : 100 000 F, ISJEG : 65 000 F.

A la demande de Mario Del Campo, Michel Défossez, directeur de l'ISJEG informe le conseil que son institut prépare un accord avec l'académie Plékhanov qui est l'une des académies d'économie de Russie les plus réputées. Cet accord qui permettra "d'accéder aux sphères importantes en Russie", porte sur l'échange d'étudiants et d'enseignants : 4 étudiants russes suivront les cours de la licence de gestion-économie, 4 Valenciennois du DESS gestion des affaires européennes et internationales effectueront un stage de 6 mois dans le cadre de l'option "approche du marché russe", un professeur de l'académie Plekhanov enseignera en DESS, un universitaire de l'ISJEG se rendra à Moscou.

La subvention de 80.000 F est destinée essentiellement, mais pas uniquement, aux étudiants russes qui n'ont aucun moyen financier (logement, nourriture, transport...). La DBM n°3 est approuvée à l'unanimité.

SUBVENTIONS

Sont approuvées à l'unanimité les demandes de subvention :

- de 5.000 F pour le congrés scientifique ITTG 93 (Innovation technologique dans les transports guidés). Les recherches sur les transports guidés constituent l'un des points forts de l'université qui les a d'ailleurs regroupées au sein de Transval.

- de 80.000 F pour l'association des professeurs de Russe, section université.

Les demandes déposées par l'association 3/4 de pouce et par la FEV feront l'objet d'un examen plus approfondi.

CONTRAT STRIDE

Arnaud Fréville, directeur de l'ISTV, précise que la CEE a décidé de favoriser le transfert de technologie vers les PME du bâtiment (contrat STRIDE). La mise en place d'un centre de ressources est envisagée dans le cadre d'un projet de 5,815 millions de F au total. L'un des partenaires sera la chambre syndicale du bâtiment.

Le montage financier du centre de ressources associe :

la CEE: 1,4 MF, l'Université: 1,4 MF

Le conseil approuve à l'unanimité la création de ce centre de ressources et son financement.

LES CREATIONS DE POSTES ENSEIGNANTS POUR 1993-1994

Le président Tournier présente la liste des demandes de créations de postes enseignants pour l'année universitaire 1993-1994. Cette liste de 62 postes, interclassés par composante, a été établie en fonction des principes imposés par le Ministère de l'Education Nationale, à partir des propositions des instituts. Elle a reçu l'approbation du bureau élargi, du Conseil Scientifique et du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire.

Les critères de classement sont :

- priorité aux engagements du contrat quadriennal de développement, c'est à dire priorité aux formations nouvelles (créées ou mises en place cette année : DEUG sciences économiques, licence de sciences physiques, licence de mathématiques-option informatique, licence d'informatique-mention modélisation, maîtrise d'allemand, maîtrise de sciences économiques, maîtrise de technologie mécanique, ingénieur par alternance en mécanique en formation initiale et en formation continue, 2ème année de l'Institut Universitaire Professionnalisé en électronique et automatisation intégrée.)
- priorités aux engagements prévus dans le contrat de développement de la recherche et des études doctorales (DRED), c'est à dire priorité pour le LAM (Laboratoire d'Automatique et de Mécanique), le LOAE (Laboratoire d'Opto-Acousto-Electronique), le LMI (Laboratoire des Matériaux Industriels) et le CRAC (Centre de Recherche sur l'Allemagne Contemporaine).
- prise en compte des postes vacants depuis plus d'un an et pour lesquels existent des difficultés de recrutement, en anglais et en droit notamment,
 - priorité aux filières présentant un faible taux d'encadrement.
- obligation de demander des postes de l'enseignement secondaire, certifiés et agrégés, pour 30% au moins de l'ensemble des postes.
- Le Président Tournier, précise que le Ministère de l'Education Nationale pense pouvoir créer à peu près le même nombre de postes que l'an dernier. L'ENSI a demandé la création de 7 postes, l'I.U.T. 15, dont 7 pour l'ouverture du département Mesures Physiques à Maubeuge.

Le président signale enfin la demande de création de 2 postes en histoire car l'Université de Lille III souhaite que le DEUG d'histoire enseigné à Cambrai soit rattaché à l'Université de Valenciennes si cette dernière s'engage à mettre en place un second cycle dans cette discipline.

Le conseil approuve à l'unanimité :

- la demande de création de postes interclassés.

- le rattachement administratif du DEUG d'histoire à l'Université (antenne de

Cambrai), Lille III assurant l'enseignement.

- l'engagement de l'UVHC de mettre en place un second cycle d'histoire si elle obtient les postes nécessaires.

INSTITUT UNIVERSITAIRE PROFESSIONNALISE "INGENIERIE EN BATIMENT"

Arnaud Fréville, directeur de l'Institut des Sciences et Techniques, présente le projet de création d'un nouvel IUP.

Le bâtiment, confronté à la nécessité d'accroître sa productivité, est un secteur éclaté en 3 domaines : l'architecture, la construction et l'urbanisme. Pour assurer leur complémentarité et créer une synergie entre les différents acteurs - concepteurs, réalisateurs, utilisateurs du bâtiment et de son environnement- il faut développer une politique de la "Productique du bâtiment" et former des cadres susceptibles de remplir une fonction de fédérateur entre les différents corps de métier. C'est l'objectif que poursuit l'ISTV avec son projet de création d'un IUP. Le premier projet, déposé l'an dernier, avait été jugé trop technique par les experts du Ministère de l'Education Nationale. L'ISTV a revu sa copie, dialogué avec les professionnels du bâtiment et introduit des notions de sociologie et d'environnement. Ce nouveau projet piloté par Christian Tahon est intitulé : "IUP Ingénierie en bâtiment, gestion de l'espace et urbatique. Il présente 2 options : urbatique ; conception et économie du bâtiment.

L'IUP pourra s'appuyer sur les compétences de l'ISTV en informatisation et en CAO, et sur les collaborations engagées avec les universités de Liège, Porto et Naples dans le cadre du programme post-grade ERASMUS en conception, réalisation et gestion de l'environnement bâti. On notera enfin l'existence d'un DEUST "productique du bâtiment", et d'un Diplôme d'Université " architecture, construction, informatique" à l'ISTV.

le projet est adopté à l'unanimité.

COMMISSION DISCIPLINAIRE

Monsieur Psonka, secrétaire général, présente le nouveau décret qui modifie la commission disciplinaire, puis propose d'utiliser la réunion d'un conseil restreint pour procéder à l'élection des membres de cette commission. Ceux-ci recevront un courrier leur précisant les modalités.

PRIMES ADMINISTRATIVES

Le président propose le tableau ci-joint : (fonctions ouvrant droit aux primes administratives ; taux maximum). Le total des primes allouées par le Ministère est de 342.659 F.

Proposition adoptée à l'unanimité.

NOMINATIONS A L'ISIV, AU CETIA, A L'IUFM.

ISIV : Lors du Conseil du 4 juin 1992 a été créé à L'Université le département "institut supérieur industriel de Valenciennes" (ISIV), chargé de mettre en oeuvre la nouvelle formation d'ingénieur en mécanique, et gérée selon le principe de l'alternance. Le président Tournier propose à la direction de ce département la candidature de Jean Marie Castelain, professeur à l'ENSIMEV, docteur es sciences de l'Université et ingénieur des arts et métiers, en accord avec les directeurs de l'IUT et de l'ENSI, composantes de support de l'ISIV. Jean-Marie Castelain a également été nommé directeur de l'association "ISIV", structure de partenariat entre l'Université et les organisations professionnelles.

L'association ISIV a la maîtrise d'ouvrage de la formation. Le département (de l'UVHC) ISIV la met en oeuvre. L'Université délivre le diplôme d'ingénieur, reconnu par la Commission

des titres. Nomination approuvée à l'unanimité.

CETIA: Le président de l'Université doit nommer, après avis du conseil, 2 nouveaux membres de l'Université pour siéger au conseil du CETIA (centre d'études techniques des industries de l'audiovisuel). Il propose la nomination de Sylvie Merviel responsable de la filière audiovisuelle de l'ISTV et d'Eric Bonnet, responsable de la filière art et communication de l'ILLA. Le président précise que 3 autres représentants de l'Université sont déjà membres du conseil du CETIA : Michel Moriamez, président du CETIA, Richard Dorobisz, directeur de l'IFOREP et Edmond Nogacki, vice-président de l'Université représentant le président Tournier.

Nominations approuvées à l'unanimité.

IUFM: Dans les postes crées, 3 étant fléchés IUFM, les 3 enseignants nommés à l'UVHC doivent effectuer une moitié de leur service comme directeur d'études à l'IUFM. Pierre Petit propose les candidatures de Madame Derruder (professorat des écoles) et de Messieurs Pierre Tison (département de mathématiques) et Guy Naturel (département d'anglais). Avis favorable à l'unanimité.

CONVENTIONS INTERNATIONALES

Sont approuvées à l'unanimité les projets :

- d'accord de coopération internationale avec l'académie d'économie Plekhanov de Russie.
- de protocole d'accord avec le Council le Council on International Educational Exchange, dont la mission est d'aider les établissements d'enseignements supérieur à mettre en oeuvre des stages de qualité pour leurs étudiants aux Etats Unis ou dans d'autres pays.

CONVENTION AVEC LE LYCEE WATTEAU

Ce projet de convention permettra aux étudiants inscrits à la fois en lettres supérieures (khâgne) et en 1ère année de DEUG de lettres modernes, de s'inscrire en 2ème année de ce DEUG, sur proposition du conseil de classe, s'ils sont admis en première supérieure et ont suivi un enseignement de latin.

Les élèves de lettres supérieures admis en première supérieure pourront également s'inscrire en 2ème année de DEUG LCE (langues et civilisations étrangères).

Ce projet est adopté à l'unanimité.

STATUTS DE L'INSTITUT DES SCIENCES JURIDIQUES, ECONOMIQUES ET DE GESTION

Le conseil de l'Institut des Sciences Juridiques Economiques et de Gestion propose de modifier ses statuts pour créer un collège des étudiants en sciences économiques, selon la répartition suivante : collège droit 6 étudiants, collège gestion 2 étudiants, collège sciences économiques 2 étudiants.

Cette modification des statuts est approuvée à l'unanimité.

ADHESION A FORMASUP

"Formasup" est une association pour le développement dans la région des formations par l'apprentissage dans le supérieur.

Le projet de statuts de Formasup a été approuvé par les autres universités (Lille I, II, III, Artois, Littoral).

Monsieur Philippe apprécie cette bonne initiative mais regrette l'absence de représentants des salariés dans les membres fondateurs. Messieurs Defrenne et Dechy précisent que cette représentation sera prévue dans le conseil de perfectionnement.

Le conseil approuve l'adhésion de l'Université à Formasup à l'unanimité, moins quatre abstentions.

Etaient présents :

Personnalités extérieures : Messieurs Guillaume, Morage, Philippe, Trannoy.

Collège A: Madame Pion, Messieurs Angué, Bourton, Flamme, Horling, Malvache, Massy, Moriamez, Thierry, Tournier.

Collège B: Mesdames Camion, Levin. Messieurs Dechy, Del Campo, Desrumaux, Gadron,

Nogacki, Raviart, Waxin.

Collège AITOSS: Messieurs Balenghien, Duez, Le Cann, Malaquin.

Collège étudiants : Mademoiselle Dewavrin. Messieurs Bricout, Kowalski, Martin, Naar, Pagniez, Vercaigne.

Membres de droit : Messieurs Psonka et Van Ceulebroeck.

Ont donné pouvoir : Messieurs Szymusiak et Grimaldi à Monsieur Philippe. Monsieur Delquignies à Monsieur Trannoy, Monsieur Rouvaen à Monsieur Flamme, Monsieur Tison à Madame Camion, Mademoiselle Crunelle à Monsieur Nogacki. Madame Namur à Monsieur Duez.

Invités: Messieurs Bridoux, Castelain, Delhaise, Défossez, Fréville, Obert, Petit.

Excusés: Messieurs Leman, Machelart, Parent, Richez, Thiémé.



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 8 OCTOBRE 1992

PRIMES CHARGES ADMINISTRATIVES (342 659 F)

PROPOSITION - EXERCICE 1992 (du 1/10/91 au 30/09/92)

Fonctions ouvrant droit	Taux maxi
1 - Directeurs de composantes	
DROIT	30 000
LETTRES	30 000
SCIENCES	30 000
IFOREP	15 000
IPAG	15 000
SOUS TOTAL	120 000

2 - Chefs de département IUT	
GEA - TC - GMP - MI - GEII	15 000 (x5)
SOUS TOTAL	75 000

3 - Vice-Président	
1er Vice-président	30 000
Autres Vice-présidents (5)	20 000 (x5)
SOUS TOTAL	130 000

4 - Directeurs de service	commun
SUAOIP	20 000
DUFAPS	15 000
SOUS TOTAL	35 000

TOTAL	360	000	
-------	-----	-----	--

^{*} Le complément pour atteindre le taux maxi sera pris sur ressources propres.